Puissance militaire : La Russie, une « armée apprenante » plus puissante qu'au début de la guerre

Category: 2022-2025 : Guerre en Ukraine,Actualités,Global
15 décembre 2025



La perception de l'armée russe oscille entre puissance menaçante d'un côté et faiblesse dérisoire de l'autre. Mais au cours de cette guerre, elle a beaucoup appris.

À quelques mois d'intervalle, la Russie aura introduit sur le champ de bataille un missile balistique expérimental de portée intermédiaire, l'Orechnik, qui a frappé la ville de Dnipro à près de Mach 10, et… des ânes pour sa logistique. Voici résumé à grands traits, volontairement forcés, l'état de la « deuxième armée du monde » telle qu'elle est souvent décrite, dessinant dans les esprits la forme d'une montagne russe ne cessant jamais d'alterner entre deux états opposés, celui d'une puissance menaçante d'un côté, celui d'une faiblesse dérisoire de l'autre. Un pays qui dépiaute des machines à laver pour trouver les composants électroniques qui lui manquent ; des soldats qui se déplacent en trottinette sur les routes du Donbass ; des chars dont les tourelles sont « satellisées » sous le coup des drones ukrainiens…

Et pourtant, une évidence s'est lentement cristallisée ces derniers mois avant d'être imposée avec virulence par Donald Trump aux Européens : héroïque, intelligente et adaptable, l'armée ukrainienne, également usée et sous pression, ne pourra pas, en l'état, reconquérir les

territoires occupés par la Russie. Pire : les forces russes, mètre après mètre, continuent de grignoter l'est de l'Ukraine. Comment a-t-on ainsi pu passer ces différentes étapes médiatiques : « Kiev tombera en trois jours » (début 2022) ; « Le régime russe s'effondrera » (début 2023) ; « La Russie ne peut pas perdre » (début 2024) ; « La Russie risque de gagner » (début 2025) ?

L'armée russe s'est adaptée

À chaque étape de la guerre d'Ukraine, pris dans un faisceau déformant de biais cognitifs, la majorité des analyses occidentales ont commis de graves impairs en décrivant l'armée russe et ses adaptations. Au départ, elle a été nettement surestimée : l'opération militaire spéciale aurait rejoué la lutte de David contre Goliath. Sa rapide avancée, tous azimuts, vers Kiev, Tchernihiv, Soumy, Kharkiv, Marioupol, Kherson et Mykolaiv, a renforcé cette première impression. Et pourtant, seuls quelque 200 000 soldats russes ont attaqué le 24 février 2022 : c'est en infériorité numérique que la Russie a envahi l'Ukraine, avec des unités rétrécies puisque les conscrits n'ont pas été engagés. Ainsi, *« certains bataillons avaient la taille de compagnies. À l'arrière des BTR* [véhicules blindés de transport de troupes, NDLR]*, il n'y avait parfois que deux ou trois fantassins »*, illustre un officier supérieur français, fin connaisseur du conflit.

Au départ, la Russie a transposé en Ukraine une innovation organisationnelle qui avait fait ses preuves en Syrie dans un cadre expéditionnaire : les BTG (*batalonnaja takticheskaja gruppa*). L'idée était de créer un groupe tactique de bataillon interarmes composé d'une unité d'infanterie disposant de ses propres appuis en matière de blindés, d'artillerie et de défense aérienne. Les BTG se sont avérés un cauchemar logistique dans une guerre de haute intensité dont les lignes étaient étirées à l'extrême. L'une des premières adaptations de l'armée russe, après les errances de l'année 2022, a été d'en revenir à des unités tactiques spécialisées, avec une structuration classique sous la forme de brigades, de divisions, de corps d'armée et d'armées. Seule une telle organisation peut permettre de gérer la complexité inhérente à un conflit majeur drainant autant de ressources.

Les Ukrainiens, eux, ont privilégié les brigades, indépendantes les unes des autres : ce qui a pu apporter une flexibilité accrue à l'échelon tactique a rapidement atteint ses limites à l'échelon opératif, qui nécessite des états-majors spécifiques pour coordonner au mieux les moyens. Ce n'est qu'au début de l'année 2025 que l'Ukraine s'est résolue à créer de véritables corps d'armée. Dans le même temps, la Russie grimpe d'une marche puisqu'elle a annoncé que plusieurs de ses brigades allait devenir des divisions. Et à l'échelon supérieur, le nombre d'armées est passé de 12 au début du conflit à 16 voire 17. *« La Russie dispose de meilleurs états-majors. Or, ce sont les échelons opératifs et stratégiques qui s'avèrent les plus décisifs dans une guerre, davantage que le niveau tactique, qui fait l'objet de trop d'attention médiatique »*, assure un haut gradé français.

Les structures et les hommes

Certes, il faut concevoir les bonnes structures, mais encore faut-il des hommes. Ce fut la principale gageure pour les Russes dont le dispositif en Ukraine, corseté par la qualification juridique d'« opération militaire spéciale », était trop maigre. En face, au début de la guerre, les forces ukrainiennes ont rapidement gagné en volume, grossies par le flux de volontaires

confrontés à une menace existentielle. À l'automne 2022, la situation est devenue critique pour les Russes : tout leur dispositif étiré sur plus de 1 000 km de front s'est révélé comprimé à chacune de ses extrémités, dans la région de Kherson au sud et dans celle de Kharkiv au nord. Les deux contre-offensives ukrainiennes ont représenté une victoire spectaculaire pour Kiev, et un camouflet pour Moscou. Les Russes ont dû amorcer plusieurs manœuvres de repli, plutôt réussies, pour raccourcir le front et sanctuariser le Donbass ainsi que le corridor terrestre vers la Crimée passant par les oblasts de Zaporijjia et de Kherson.

Mais à quel prix politique ! Les Russes ont été chassés de Kherson (seule capitale régionale conquise en 2022) et surtout de leur tête de pont, devenue intenable, sur la rive droite du Dniepr, dont la conquête éclair en février 2022 avait été un succès majeur, faisant planer la menace d'un contrôle des bords de la mer Noire jusqu'à Odessa et la Transnistrie. Se dessinait alors la forme impériale historique de la « Novorossia », fantasme des nationalistes grands-russes. De l'autre côté, ils ont abandonné près de 10 000 km2 dans le sud de l'oblast de Kharkiv, qui représentait un balcon, dessiné par les contours de la rivière Donets, au-dessus du Donbass, menacé d'être pris en tenaille. Chassés de cette avancée au nord, les Russes étaient désormais contraints d'attaquer frontalement cette région lourdement fortifiée depuis 2014 pour conquérir l'intégralité des régions de Donetsk et de Lougansk, cœur de leurs revendications territoriales. C'est d'ailleurs ce qu'ils font depuis 2023, avec un certain succès, mais à un rythme assez lent (3 500 km2 conquis en 2024, par exemple).

Vladimir Poutine a néanmoins compris que ces revers nécessitaient une réponse politique et non seulement militaire : il a alors fait le choix, toujours à l'automne 2022, de lancer une mobilisation partielle de 300 000 hommes tout en décidant d'annexer les quatre oblasts. Le général Sourovikine, qui commandait alors les opérations russes en Ukraine, s'est chargé de cette période transitoire difficile : il fallait en quelques mois équiper et former les mobilisés tout en créant de solides lignes de défense. Et pendant que l'armée russe se régénérait, la longue et terrible bataille de Bakhmout, menée en grande partie par les mercenaires de Wagner, y fixait parmi les meilleures troupes ukrainiennes jusqu'en mai 2023. La stratégie patiente des Russes a payé : la contre-offensive ukrainienne de l'été 2023, visant à isoler la Crimée du Donbass en filant vers le sud dans la région de Zaporijjia jusqu'à la mer d'Azov, a fait long feu et s'est soldée par un fiasco.

Depuis l'automne 2023, la Russie a repris l'initiative sur quasiment toute la ligne de front. *« On a assisté à un point de bascule puisque les Russes ne sont désormais plus en infériorité numérique »*, observe une source militaire française. On peut estimer que le contingent russe en Ukraine s'élève aujourd'hui à 600 000, voire 700 000 hommes (sur une armée de 1,5 million) contre environ 400 000 à 500 000 Ukrainiens. *« Les Russes alignent 32 divisions et 65 brigades de mêlée, contre 17 et 33 au début de la guerre »*, résume un officier supérieur. Et pour arriver à ces chiffres, la Russie ne repose plus sur une mobilisation contrainte de sa population, mais s'appuie sur des cohortes de volontaires (30 000 par mois, voire plus), attirés par des salaires élevés, notamment dans les régions périphériques du pays. En face, les Ukrainiens, eux, mobilisent et se retrouvent face à une gageure : les premiers volontaires au début de la guerre étaient logiquement les plus motivés ; ceux de 2025 n'ont plus la même fougue. Les mobilisations forcées dans les villes ukrainiennes font le tour des réseaux sociaux et les médias ukrainiens s'alarment du niveau inquiétant des désertions : jusqu'à 150 000 voire 200 000 soldats manqueraient à l'appel. Le chiffre mensuel reconnu par le ministère de la Justice s'élève à 5 000, soit l'équivalent d'une brigade chaque mois qui s'évapore.

Des besoins d'hommes et d'armes

L'Ukraine est rattrapée par une loi de la guerre, qui est puissante, comme le rappelle régulièrement le géopolitologue réaliste John Mearsheimer, même s'il n'existe pas de déterminisme : le pays compte en théorie 40 millions d'habitants, mais en réalité, moins de 30 en raison de l'émigration (en partie vers la Russie) et de l'occupation russe de 18 % de son territoire. En face, la Russie compte un réservoir de 144 millions d'habitants, sans doute quelques millions de plus en tenant compte des Ukrainiens désormais du côté russe. Le rapport est donc proche de 1 à 5.

Qu'en est-il des équipements ? Les pertes russes ont été très élevées, surtout au début de la guerre. Si l'on prend l'exemple des chars, elles atteignent au moins le chiffre colossal de 3 500, soit l'équivalent de leur nombre en service au début de la guerre. Mais la Russie en compterait encore 2 500 opérationnels. L'explication repose sur les 12 000 chars de réserve, certes maintenus dans des conditions très hétérogènes. Cette profondeur de stock ex-soviétique permet à la Russie de pouvoir tenir plusieurs années d'autant que les pertes diminuent ces derniers mois et que le pays produit 1 500 chars par an (1 250 « rétrofités » et 250 neufs), soit un chiffre supérieur aux pertes. L'on pourrait raisonner globalement ainsi pour la plupart des équipements militaires. Un goulot d'étranglement semblait concerner les tubes d'artillerie, mais l'allié nord-coréen permet aujourd'hui à la Russie d'éviter toute situation critique : Pyongyang a fourni 240 canons Koksan de 170 mm et des dizaines de lance-roquettes multiples M1991 qui ont servi à créer une nouvelle division d'artillerie russe, la 34e. Rappelons par ailleurs que la Corée du Nord a livré près de 8 millions d'obus à la Russie, qui en produit 4 millions annuellement, ce qui permet sans difficulté de tirer 15 000 coups par jour.

Quid de la « dronisation », phénomène le plus marquant de la guerre ? Au début, la Russie peinait face aux Ukrainiens. Mais là encore, elle s'est adaptée, d'abord avec son allié iranien qui lui a fourni des centaines de Shahed, drones kamikazes low cost à longue portée que Moscou a améliorés et produit aujourd'hui sous le nom de Geran-2 en si grand nombre que son armée peut en tirer plus de 100 par jour dans la profondeur du territoire ukrainien. Leur doctrine d'emploi évolue aussi : « *Les Russes ont introduit des leurres pour faire de la 'déception'. Puis, très récemment, ils ont commencé à lancer des essaims de drones vers les villes ukrainiennes* », commente un officier français. Quant au type de drone le plus répandu de la guerre en Ukraine, les petits FPV équipés de grenades à charge creuse qui pullulent par dizaines de milliers sur le front, la Russie a là aussi rattrapé son retard sur les Ukrainiens, les dépassent même aujourd'hui partiellement avec l'introduction de drones à fibre optique qui ne peuvent être brouillés par des moyens de guerre électronique. Il est impossible de dresser ici la liste de tous les équipements emblématiques de ce conflit, mais citons malgré tout les bombes planantes KAB allant de 500 kg à 3 tonnes : il s'agit de simples bombes à gravité (que la Russie possède par milliers) néanmoins équipées d'un kit leur permettant de franchir une distance de plus de 50 km. Les bombardiers tactiques Su-34 peuvent ainsi tirer à distance de sécurité ces armes dévastatrices et difficilement interceptables qui font des ravages sur les positions fortifiées ukrainiennes.

L'on retrouve dans l'adaptation de l'armée russe cette préférence pour des solutions rustiques, économiques et disponibles en masse. *« Ce qui est crucial dans une guerre de haute intensité, ce n'est pas d'opposer le high-tech au low-tech, mais de penser en termes de smart-tech »*, résume un chasseur alpin français qui prend à dessein l'exemple des ânes réintroduits en 2021

par l'armée française en montagne : si leur présence sur le front a fait ricaner de nombreux observateurs, c'est à tort, car le mulet s'avère une excellente solution pour la logistique du dernier kilomètre dans des terrains peu praticables.

Tous ces éléments d'adaptation convergent vers la nature de la guerre d'Ukraine, qui est devenue au fil des mois une guerre d'attrition : l'enjeu premier pour un belligérant n'est pas d'abord la conquête du terrain ennemi, mais la destruction des capacités adverses, qui doit être plus rapide que celle de ses propres forces. À cette aune, malgré des réussites tactiques indubitables, l'Ukraine est en train de perdre pied sur le plan opératif et même stratégique face à une armée russe pour qui le temps, pour l'instant, joue en sa faveur. Si le conflit en Ukraine n'est plus une guerre de mouvement, c'est aussi en raison d'un blocage tactique sur le terrain dû à la transparence du champ de bataille et à la létalité des armes : concentrer des forces est devenue si difficile que toute grande manœuvre est quasiment exclue.

Là encore, les Russes se sont adaptés en privilégiant l'usage de petits groupes d'infanterie de la taille d'une section pour disperser les moyens et ne pas attirer les feux. Sur le modèle de Wagner, chaque pion tactique possède désormais son propre groupe d'assaut qui privilégie des modes de transport légers et rapides, à l'image de motos ou de 4 x 4 qui tentent de rouler plus vite que les drones FPV. Par rapport au début de la guerre, l'on assiste ainsi à une démécanisation partielle du champ de bataille, observable dans chacune des deux armées, même si les blindés tentent de s'adapter au nouvel environnement à coups de brouilleurs et de blindage passifs et actifs supplémentaires, créés souvent de façon artisanale. « *C'est la vertu d'une logique 'bottom-up' [du bas vers le haut] : les premières cages électroniques sur la tourelle des chars relevaient du bricolage, aujourd'hui c'est standardisé en usine* », commente un officier. Reste que, face aux drones FPV, un bon vieux fusil de chasse est souvent le meilleur remède… même si l'on observe des adaptations plus structurelles comme des routes entièrement protégées par des filets, aperçus d'abord du côté russe vers Toretsk ou Pokrovsk. Trop tardivement, les Ukrainiens ont adapté cette méthode entre Soumy et Koursk. L'effet offensif sur le terrain est forcément réduit par cette nouvelle donne qui implique des avancées processionnelles très lentes, de quelques centaines de mètres par jour. Mais une guerre d'attrition ne s'achève pas par une grande bataille décisive : l'usure finit par produire des effondrements locaux qui peuvent finalement aboutir à un effondrement systémique, qui n'a pas encore été observé en Ukraine**.** Le risque existe-t-il ? Un haut gradé français observe que, sur le plan tactique également, les Russes ont progressé depuis le début de la guerre : « *On observe de nombreuses rotations des troupes sur le terrain. Ça leur offre la possibilité de récupérer, mais ça permet aussi à toutes les unités de lancer des initiatives tactiques, pas seulement aux quelques formations d'élite comme dans l'armée ukrainienne. Il y a une standardisation qui permet à toute l'armée de s'aguerrir* ».

En définitive, omettre que l'armée russe s'est adaptée durant ces trois ans de guerre serait offrir un cruel cadeau aux Ukrainiens. Dans *Le Figaro* récemment, le professeur Olivier Zajec faisait remarquer que *« la vérité du terrain, cette "guerre réelle" que Clausewitz oppose à la guerre "sur le papier", oblige à s'adapter en conduite, ce qui peut être douloureux* […] *Les Russes, qui ont connu des déboires en 2022, l'ont fait. Il leur a fallu beaucoup d'humiliations pour acquérir un peu d'humilité* […] *Les Ukrainiens, eux, ont choisi de passer le point culminant, ou y ont été incités »*. Une source militaire française abonde : *« L'armée russe est une armée apprenante qui a fait un bond qualitatif et quantitatif face aux difficultés, voire à ses échecs. Elle est* battle-tested *et* battle-hardened *: les mauvais cadres ont été éliminés, les*

mauvaises procédures corrigées, les équipements adaptés. La sélection naturelle fait son effet. » Et l'officier supérieur rappelle en prime que « *la Russie se bat avec une main dans le dos* » puisqu'elle n'a pas sonné la mobilisation générale et qu'elle n'est pas réellement en économie de guerre [les moyens de production civils ne sont pas utilisés, ou marginalement, pour la production militaire, NDLR]. Jusqu'à présent, la Russie n'a pas non plus ciblé le soutien occidental (satellites, AWACS, bases logistiques arrières, etc.) qui représente pour l'Ukraine une profondeur stratégique jusqu'à présent épargnée pour éviter une escalade fatale avec l'Otan. En attendant, « *un monstre militaire est en train de se créer* », conclut le haut gradé.

Alexis FEERTCHAK
Revue *Conflits*
03 décembre 2025

Brève : Décret relatif aux opérateurs de référence du ministère des Armées pour la coopération militaire internationale

Category: 2020-2030,Actualités,Global
15 décembre 2025



Dans un contexte géopolitique mouvant, le maintien et le développement de l'influence de la France
requièrent, en ce qui concerne la coopération internationale militaire, une assistance des armées par des
opérateurs économiques de référence, capables de seconder ou de se substituer aux forces dans certaines missions identifiées et dotés, à cette fin, de droits exclusifs ou spéciaux par domaine d'activité. Le projet de décret définit les droits exclusifs, leur portée, leur périmètre, leur format et leurs conditions d'attribution et de mise en œuvre, dans le respect des principes de nécessité et de proportionnalité.

Décret n° 2025-1030 du 31 octobre 2025
Publié au Journal officiel n° 0258 du 01 novembre 2025
Pour télécharger la publication officielle du décret, cliquez ICI

Photo créée par IA

Brève : A titre posthume, Alfred Dreyfus nommé au grade du général de brigade

Category: 2020-2030,Actualités,Affaire Dreyfus,Global
15 décembre 2025



La Nation française élève, à titre posthume, Alfred Dreyfus au grade de général de brigade, le 17 novembre 2025. La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat. Pour télécharger l'annonce officielle publiée au Journal Officiel, **cliquez ICI**

Vidéo : L'Allemagne : Maître de l'Europe !

Category: 2020-2030,Actualités,Alain Juillet,Géopolitique,Union Européenne
15 décembre 2025



Dans cette nouvelle émission, Alain Juillet et Claude Medori reçoivent Thierry Garçin à l'occasion de la sortie de son livre « La question allemande en Europe depuis l'unification ». Nous découvrons et analysons la face cachée des relations franco-allemandes qui deviennent de plus en plus compliquées et qui mettent en péril l'existence même de l'Union européenne.

Date de mise en ligne : 07/11/2025
Durée : 00:49:19
Compte YouTube : Open Box TV

00:00 : Introduction
03:35 : L'Allemagne, un pays puissant
08:50 : La remilitarisation de l'Allemagne
16:20 : L'Allemagne veut dominer l'Europe
29:04 : L'arme nucléaire française
38:07 : L'occident privilégie la force au droit
43:36 : L'Europe dans un cul-de-sac
47:53 : Discussion de fin

Guerre en Ukraine : La corruption comme un art de vivre

Category: 2000-2020,Actualités,Global
15 décembre 2025



21 avril 2019 – « *En écrivant et en incarnant le rôle principal dans la série à succès Serviteur du peuple, dans laquelle un professeur d'histoire, Vasyl Holoborodko, est propulsé président pour nettoyer le pays de la corruption, M. Zelensky a simplement donné à des millions d'Ukrainiens le sentiment que la politique pouvait être autre chose* ». Benoît Vitkine rapportait, pour *Le Monde* (1), la victoire avec 73% des voix de Volodimir Zelensky en Ukraine, en notant : « *Il est assez facile de comprendre contre quoi les Ukrainiens ont voté : corruption, guerre, pauvreté, ces maux associés à l'ère Porochenko* ».

Ajoutant : *« Ce changement plébiscité par les électeurs est aussi un pari. En 2014, les Ukrainiens ont estimé que nul n'était mieux placé pour démanteler le système politico-mafieux ukrainien que l'un de ses enfants, l'oligarque Petro Porochenko ; cinq ans plus tard, alors que leur pays est déchiré, ils misent sur un outsider investi d'une mission de salubrité publique* ».

Mais quelques mois plus tard, en octobre 2021, des ombres viennent ternir déjà le promoteur d'un « *populisme d'un type nouveau : un populisme « sympa », proeuropéen, qui ne cherche pas le clivage mais le rassemblement d'une Ukraine aux identités morcelées* » – promesses de

campagne non tenues, comme on le sait. Un regroupement de journalistes d'enquête, l'OCCRP (Organized Crime and Corruption Reporting Project), fondé en 2006, révèle que « *M. Zelensky et ses partenaires dans une société de production télévisuelle, Kvartal 95, ont mis en place un réseau de sociétés offshore depuis au moins 2012, année où la société a commencé à produire régulièrement des contenus pour les chaînes de télévision appartenant à Ihor Kolomoisky, un oligarque poursuivi par des allégations de fraude portant sur plusieurs milliards de dollars* ». C'est l'affaire des Pandora Papers, qui décrypte l'implication de Volodimir Zelensky, de sa femme et de leurs cercles proches dans l'achat de « *coûteuses propriétés* », notamment à Londres (2).

Vient l'affrontement armé avec la Russie, en février 2022.

Le 2 août 2022, c'est Thomas Friedman, trois fois prix Pulitzer, qui s'inquiète dans le *New York Times*, de « *drôle d'affaires à Kiev* ». Précisant : « *En privé, les responsables américains sont beaucoup plus préoccupés par les dirigeants ukrainiens qu'ils ne le laissent paraître* ». Le 7 août, c'est a chaîne américaine CBS (3) qui s'intéresse, avec précaution, au sort des « *armes et équipements militaires* » qui « *sontacheminés jusqu'à la frontière polonaise, où les États-Unis et les alliés de l'OTAN les transportent rapidement de l'autre côté de la frontière pour les remettre aux autorités ukrainiennes* ». Selon un témoin, « *seulement « 30 à 40 % » des fournitures qui traversaient la frontière atteignaient leur destination finale* ». Le doute traverse la presse américaine – dont *Newsweek*, le 10 août (4). « *Ainsi, les contribuables américains empruntent des dizaines de milliards de dollars que leur pays n'a pas, pour envoyer des fortunes au dirigeant irresponsable d'un pays corrompu, tout cela pour intensifier une guerre dans laquelle les États-Unis n'ont aucun intérêt national vital. Oh, et cela pendant une récession marquée par une inflation galopante au niveau national. Je vois* ».

Un an après « l'opération militaire spéciale russe » cependant, les armes arrivent toujours à flots en Ukraine. A l'Ouest, on s'est donc fait une raison quant à la corruption ?

Pourtant, la Cour des comptes européenne avait averti, dès 2021. Son rapport est toujours disponible en français. Et très clair, facile à lire, en synthèse ou in extenso. Que dit le rapport ? Il permet de comprendre comment les Ukrainiens acceptent cet état de fait. « *L'Ukraine est minée de longue date par la corruption et est confrontée à la fois à la petite et à la grande corruption. La petite corruption est généralisée et est acceptée comme un phénomène presque inévitable par une grande partie de la population. Pour justifier leur participation à la petite corruption, les citoyens font souvent remarquer que de hauts fonctionnaires et des oligarques sont impliqués dans des malversations à une bien plus grande échelle. Les experts estiment que des montants considérables, à savoir des dizaines de milliards de dollars, sont perdus chaque année en raison de la corruption en Ukraine* ».

La grande corruption ?

« *Transparency International définit la grande corruption comme un abus de pouvoir de haut niveau, qui profite à quelques-uns au détriment du plus grand nombre et cause des préjudices graves et de grande ampleur aux individus et à la société. En Ukraine, la grande corruption repose sur des liens informels entre des fonctionnaires de l'exécutif, des membres du parlement, des procureurs, des juges, des agents des services répressifs, des dirigeants*

d'entreprises publiques, ainsi que des individus/entreprises jouissant de relations dans le monde politique (voir l'infographie, à ne pas manquer !). *L'Ukraine compte environ 3 500 entreprises publiques au niveau central et 11 000 au niveau municipal* ». Peut-on être plus clair ?

Précision ? « *La «captation de l'État» par des groupes de puissantes élites politiques et économiques à la structure pyramidale et enracinés dans l'ensemble des institutions publiques et de l'économie est considérée comme l'une des caractéristiques spécifiques de la corruption en Ukraine. Tant le Fonds monétaire international (FMI) que le gouvernement ukrainien ont reconnu que des intérêts particuliers ont généré une résistance aux réformes structurelles. La grande corruption due à la faiblesse de l'état de droit et à la large influence des oligarques va à l'encontre des valeurs de l'UE et constitue un obstacle majeur au développement de l'Ukraine. La grande corruption ou la corruption de haut niveau entrave la concurrence et la croissance du pays, nuit au processus démocratique et fait le lit de la petite corruption* ».

En 2021, la Cour pouvait espérer que les recommandations de l'Union européenne seraient efficaces.

D'ailleurs un an après le début de la guerre, en février 2023, Yves Bourdillon notait pour les *Echos* (6), que « *le simple comique troupier télévisuel* » de 2019, Volodimir Zelensky, *« vêtu de son désormais inévitable tee-shirt kaki, celui qui a été élu personnalité de l'année par le magazine « Time », a reçu à Kiev tous les grands chefs d'Etat et de gouvernement alliés. Joe Biden a été, lundi, le premier président américain à se rendre dans un pays en guerre sans que son armée y soit déployée* ». On se souvient aussi comment Volodimir Zelensky a été acclamé par le Parlement français en mars 2022, Assemblée nationale et Sénat (7). Tout à sa détestation de Vladimir Poutine, Joe Biden, lui même concerné par les affaires de son fils en Ukraine, continue de déverser armes et milliards sur le pays.

L'arrivée de Donald Trump en janvier 2025 ?

Ce n'est pas la corruption mais une autre vision du monde qui lui fait changer de pied – avec sa spectaculaire rencontre avec le président russe en Alaska – la suite nous étant à peu près indéchiffrable les deux protagonistes se voulant pour l'heure taiseux. C'est l'Europe – qui ne participe en rien aux négociations – qui a bruyamment repris le flambeau du soutien à l'Ukraine. Et qui est touchée de front par la nouvelle affaire « *de corruption d'une ampleur exceptionnelle* » qui, nous dit le *Figaro* (8), « *secoue les plus hautes sphères de l'Etat ukrainien* ». On y parle de milliards et de très proches de Zelensky (Timur Mindish, son associé dans Kvartal 95, voir plus haut), de quoi rendre la vue aux aveugles. « *Elle a été révélée le 11 novembre, quand le Bureau national anticorruption (Nabu)* » dont Volodimir Zelensky voulait supprimer l'indépendance – « *a annoncé l'inculpation de huit personnes pour corruption, détournement de fonds et enrichissement illicite dans le secteur énergétique* ». L'affaire tombe très mal pour le président Macron au moment où il annonce la vente d'une centaine de Rafale à l'Ukraine d'ici à 2035 (comment les fabriquer, payés comment ?) alors qu'il lui reste un peu plus d'un an de mandat non renouvelable.

Quant à la corruption, qui est notre sujet ici, une ONG citée par le *Figaro* résume : « *Les mécanismes de corruption persistent. Même après trois années d'invasion totale et douze ans de guerre, certains continuent encore de s'enrichir sur le sang des Ukrainiens* ».

Mais pour ceux qui pratiquent autour de Volodimir Zelensky, la corruption est un art de vivre, en somme.

Hélène NOUAILLE
Directrice de la rédaction
La lettre de Léosthène
19 novembre 2025
n°1951/2025

Infographie :

Le système ukrainien facilite la grande corruption (source : Cour des comptes européenne, 2021)

https://op.europa.eu/webpub/eca/special-reports/ukraine-23-2021/fr/#figure1

Notes :

(1) *Le Monde*, le 21 avril 2019, Benoît Vitkine, *Ukraine : Volodymyr Zelensky remporte la présidentielle, le pays fait un saut dans l'inconnu*
https://www.lemonde.fr/international/article/2019/04/21/en-elisant-volodymyr-zelensky-president-l-ukraine-fait-un-saut-dans-l-inconnu_5453254_3210.html

(2) OCCRP, le 3 octobre 2021, *Pandora Papers Reveal Offshore Holdings of Ukrainian President and his Inner Circle*
https://www.occrp.org/en/the-pandora-papers/pandora-papers-reveal-offshore-holdings-of-ukrainian-president-and-his-inner-circle

(3) CBS, le 7 août 2022, Adam Yamaguchi, Ales Pena, *Why military aid in Ukraine may not always get to the front lines*
https://www.cbsnews.com/news/ukraine-military-aid-weapons-front-lines

(4) *Newsweek*, le 10 août 2022, Steve Cortes, *The Zelensky Narrative is Shifting*
https://www.newsweek.com/zelensky-narrative-shifting-opinion-1731875

(5) Cour des comptes européenne, 2021, *Rapport spécial, Réduction de la grande corruption en Ukraine : des résultats encore insuffisants malgré plusieurs initiatives de l'UE*
https://op.europa.eu/webpub/eca/special-reports/ukraine-23-2021/fr/#chapter0

(6) *Les Echos*, le 23 février 2023, Yves Bourdillon, *Volodymyr Zelensky, le « lion » inattendu*
https://www.lesechos.fr/monde/enjeux-internationaux/zelensky-le-lion-inattendu-1909503

(7) France Inter, le 23 mars 2022, Julien Baldacchino, *Devant le Parlement français, Zelensky évoque Verdun, la devise tricolore et les entreprises françaises*
https://www.radiofrance.fr/franceinter/devant-le-parlement-francais-zelensky-evoque-verdun-la-devise-tricolore-et-les-entreprises-francaises-3488919

(8) *Le Figaro*, le 17 novembre 2025, Clara Marchand, *Corruption en Ukraine : cette affaire qui secoue les plus hautes sphères de l'Etat*

https://www.lefigaro.fr/international/corruption-en-ukraine-cette-affaire-qui-secoue-les-plus-hautes-spheres-de-l-etat-20251117

Copyright©2025. La Lettre de Léosthène.
Tous droits réservés.

Photo créée par IA

Brève : Patrick Pailloux nommé à la tête de la DGA

Category: 2020-2030,Actualités,Armement,Global
15 décembre 2025



Sur proposition de la ministre des Armées et des Anciens combattants, Catherine Vautrin, Patrick Pailloux a été nommé délégué général pour l'Armement par le président de la République. Il prend ses fonctions le 17 novembre 2025.

Né en 1966, ancien élève de l'École polytechnique (1986) et de l'École nationale supérieure des télécommunications ; ancien ingénieur général des mines et conseiller d'État, Patrick Pailloux a commencé sa carrière au sein de la direction régionale Île-de-France de France Télécom, en tant que responsable de l'installation des premiers réseaux de transmission optique régionaux (1991-1995).

Il a ensuite occupé divers postes opérationnels dans le domaine des systèmes d'information au ministère de la Défense (1995-2003). En juin 2003 il est nommé conseiller pour les affaires scientifiques et techniques du secrétaire général de la défense nationale (SGDN).

Le 7 octobre 2005 il est nommé directeur central de la sécurité des systèmes d'information, direction du SGDN devenu depuis SGDSN, en charge de la politique nationale en matière de cybersécurité. Le 10 juillet 2009, il est nommé directeur général de la toute nouvelle Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI), créée à la suite du *Livre blanc sur la*

défense et la sécurité nationale de 2008 qui invitait l'État à se doter d'une capacité de prévention et de réaction aux attaques informatiques et à en faire une priorité majeure de son dispositif de sécurité nationale.

Le 1er mars 2014, il est nommé directeur technique de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE).

Le 15 juillet 2022, il est nommé conseiller d'État au tour extérieur et rejoint la section du contentieux du conseil d'État.

Le 21 juillet 2023, il est nommé directeur du cabinet civil et militaire du ministre des Armées.

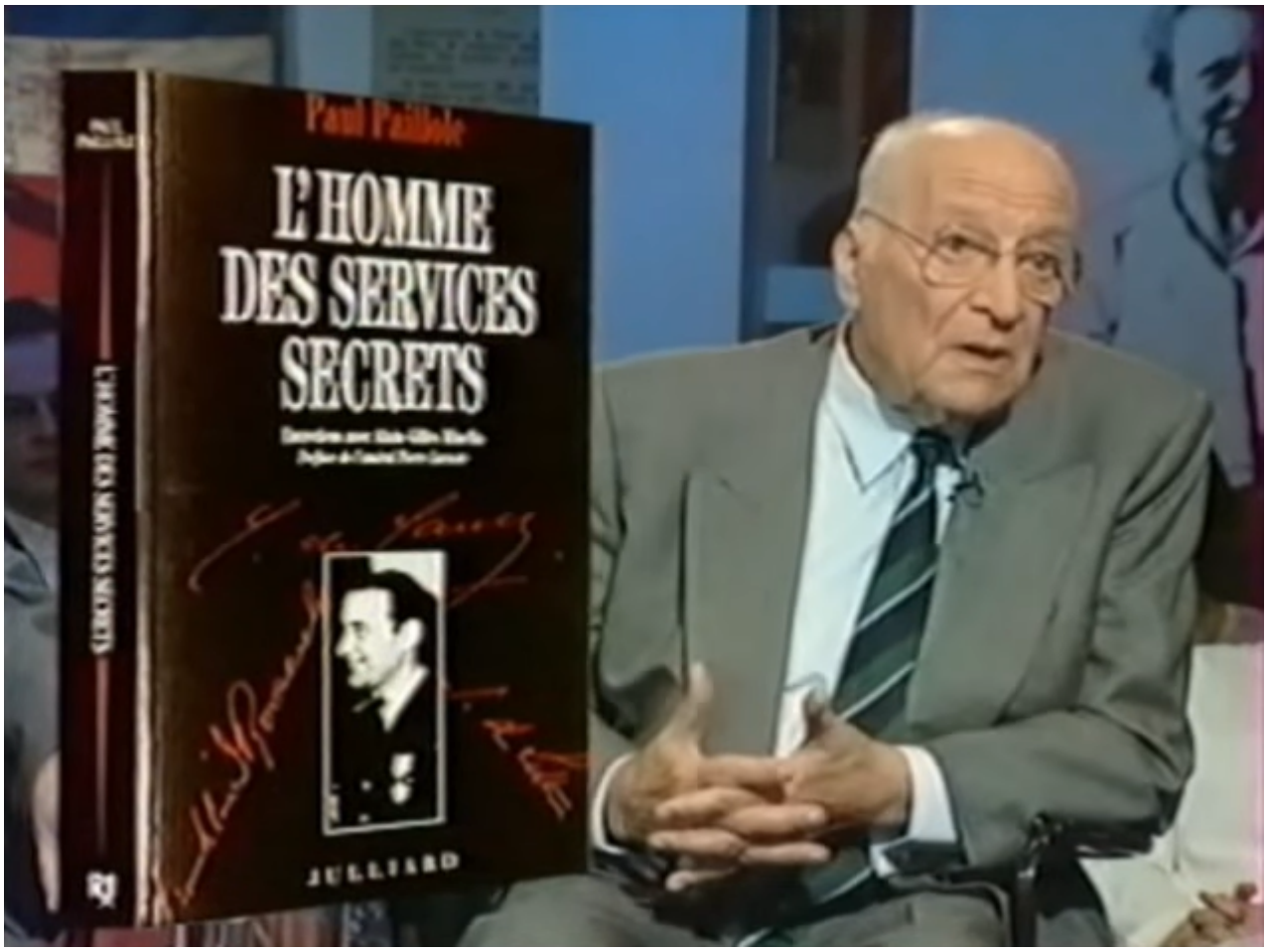
Le 10 novembre 2025, il est nommé délégué général pour l'Armement, succédant à Emmanuel Chiva, que la ministre des Armées et des Anciens combattants tient à saluer pour son action de transformation de la DGA, de construction d'une communauté de destin avec les Forces et d'accompagnement des entreprises de Défense.

Ministère novembre des Armées et des Anciens combattants
Publié le 18 novembre 2025

© *DGA / Ministère des Armées*

Vidéo : Entretien avec Paul Paillole, l'homme des services secrets (1995)

Category: 1940-1942,1942-1945,2ème Guerre Mondiale (1939-1945),Colonel Paul Paillole,Europe de l'Ouest,Le rôle des Services spéciaux dans la préparation du débarquement,Qui étaient les chefs des SR ?,Videos en ligne,Videos historiques
15 décembre 2025



Revoir l'archives de l'émission culte "*Bouillon de culture*" de Bernard Pivot. A l'occasion du 50e anniversaire de la Victoire sur l'Allemagne nazie, le célèbre présentateur de l'époque recevait en 1995 le colonel Paul Paillole, officier français des services de renseignement et chef du contre-espionnage pendant la Seconde Guerre mondiale.

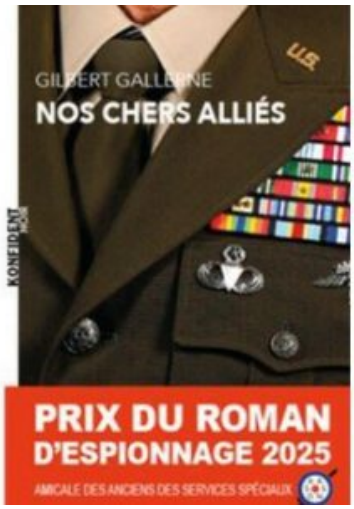
Dans cet entretien, Paul Paillole apportait un éclairage peu connu sur le rôle décisif des services spéciaux français et de leurs agents durant la deuxième guerre mondiale.

Voir des documents biographiques de l'AASSDN sur son parcours :
une vie au contre-espionnage par JC Petermann

Prix AASSDN du roman d'espionnage : « Nos chers Alliés » de Gilbert Gallerne

[récompensé]

Category: 2000-2020,Actualités,Contre-espionnage,Livres et publications
15 décembre 2025



Le prix AASSDN du roman d'espionnage a été décerné dans les salons de la mairie du V^e^ arrondissement de Paris, le 7 octobre 2025 à Gilbert Gallerne, pour son livre « *Nos chers Alliés* » *(Editions KONFIDENT)*. Le jury, présidé par Alain Juillet, président de l'Amicale des anciens des Services spéciaux français, était composé notamment de deux anciens directeurs généraux de la DGSE ainsi que du directeur de l'Académie du Renseignement.

Présentation du livre

La mort brutale du journaliste Rafael Arno intrigue le parrain de la victime, Martial Blanchard, un cadre de la DGSI en délicatesse avec sa hiérarchie. L'enquête a conclu au suicide et l'autopsie n'a révélé aucune trace de violences, mais l'ordinateur du défunt a été piraté et l'on découvre qu'Arno s'intéressait à un projet européen ultra-secret, le Système de combat aérien du futur (SCAF). Le journaliste en avait découvert le noyautage par des sociétés américaines avec la complicité de responsables politiques français devant leur ascension à une très influente fondation transatlantique. Mais jusqu'où la compromission va-t-elle ? A-t-on, au plus haut niveau de l'Etat, favorisé une puissance étrangère au détriment de l'intérêt national ? Et à qui Blanchard peut-il encore se fier ? À son tour, le flic est devenu une cible.

Guerre économique,*Young Leaders*, barbouzes de la CIA et morts violentes : Gilbert Gallerne signe avec *Nos chers Alliés* un thriller d'une actualité brûlante.

Fiche d'identité

Titre : « *Nos chers Alliés* »
Auteur : Gilbert Gallerne
Editions : Editions KONFIDENT
Date de parution : 15 octobre 2025
Prix : 22,50 €

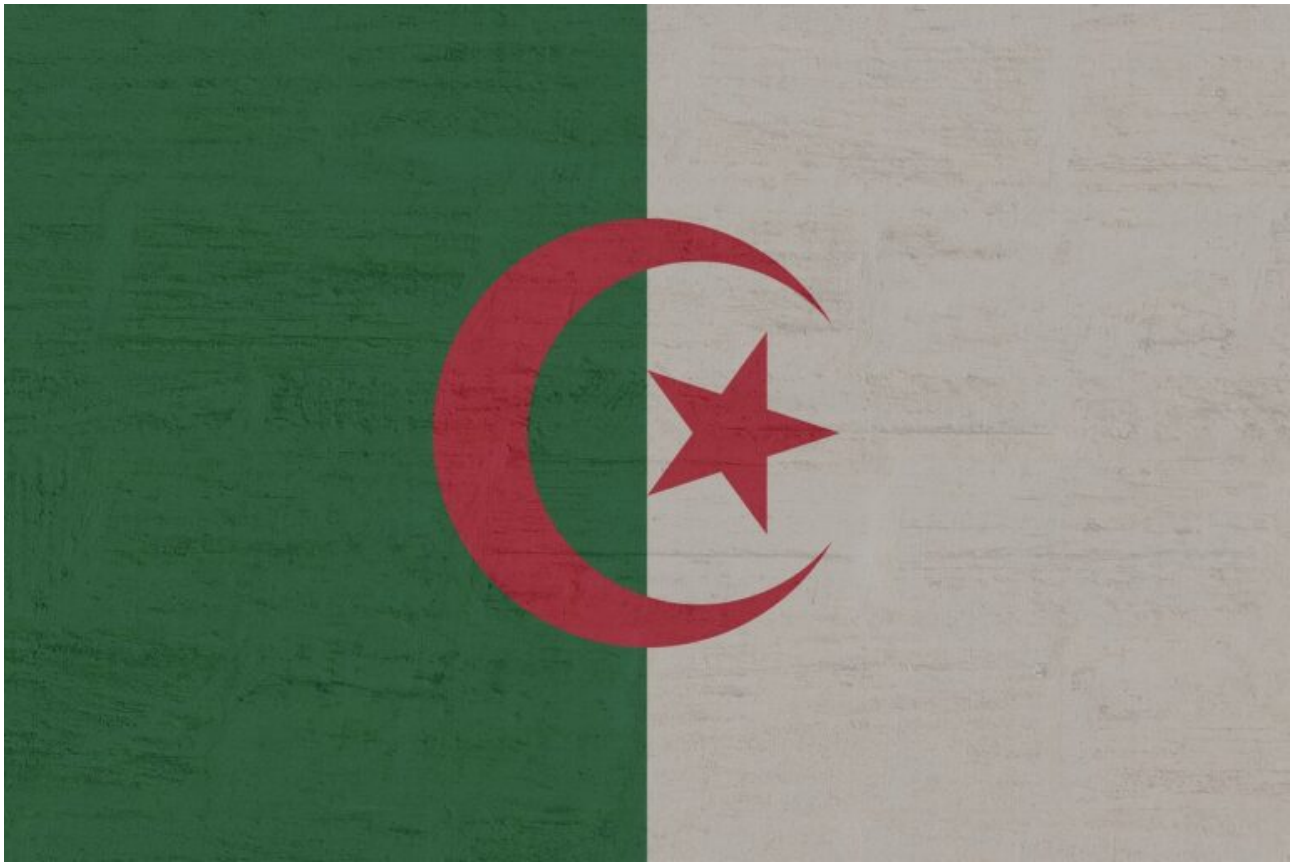
Pages : 352
EAN : 9782493837080
ISBN : 2493837088
SKU : 5758612

Pour accéder à la page dédiée au livre sur le site des Editions KONFIDENT, **cliquez ICI**

Pour acheter le livre sur le site Cultura, **cliquez ICI**

L’accord franco-algérien de 1968 coûterait 2 milliards € par an à la France

Category: 2020-2030,Actualités
15 décembre 2025



Ce rapport est explosif parce qu’à sa lecture, on découvre un véritable maquis d’informations et de statistiques éparses, disséminées entre plusieurs administrations: Intérieur, Affaires sociales, Santé, hôpitaux de Lyon ou de Marseille, Affaires étrangères. À chaque étage, c’est la distribution continue des privilèges. Même les observateurs les plus aguerris — dont l’auteur de ces lignes — restent stupéfaits devant l’ampleur des largesses accumulées, année après année, au profit

des ressortissants algériens.

Il faut lire, ou au moins parcourir le rapport parlementaire rédigé par les deux députés Charles Rodwell et Matthieu Lefebvre, consacré à l'accord franco-algérien de 1968.

C'est, en fait, un rapport explosif et riche d'enseignements. Explosif par ce qu'il décrit. Explosif car les deux parlementaires se plaignent de la mauvaise volonté des administrations pour leur envoyer des statistiques, informations ou données chiffrées concernant l'immigration algérienne en France, comme si elles craignaient la transparence.

Explosif parce qu'à sa lecture, on découvre un véritable maquis d'informations et de statistiques éparses, disséminées entre plusieurs administrations: Intérieur, Affaires sociales, Santé, hôpitaux de Lyon ou de Marseille, Affaires étrangères. C'est à un véritable labyrinthe, voire à un jeu de piste, que les deux députés se sont retrouvés confrontés.

Explosif par la somme d'informations accumulées: ce rapport est une «bible» pour tous ceux, historiens, journalistes, politiques qui s'intéressent à cette question de l'immigration algérienne en France. Il est certain que l'Algérie, comme ses soutiens en France, protestera, critiquera et expliquera que tout ceci est à mettre sur le compte de l'extrême droite.

Explosif enfin, parce que justement, les deux députés sont des parlementaires macronistes «pur jus» du groupe Renaissance, le parti dirigé par Gabriel Attal. Justement! Si le rapport avait été rédigé par des députés «de droite» pour simplifier, du groupe RN ou Républicain, les commentateurs n'auraient pas manqué de dire qu'on ne pouvait pas attendre autre chose de députés de droite. C'est là toute la force de ce rapport: un document exhaustif, complet, argumenté, non politique mais objectif sur le coût de l'immigration algérienne en France.

Ce rapport porte en effet sur le coût de l'immigration algérienne en France. Son titre officiel est «Rapport d'information de la Commission des Finances (et non pas d'une commission spécialisée sur l'immigration) sur les implications juridiques et budgétaires des accords bilatéraux conclus en matière de circulation, de séjour, de santé et d'emploi, l'exemple de l'Algérie».
Le rapport chiffre le coût de l'immigration algérienne en France à environ 2 milliards d'euros par an, sans compter les coûts indirects (logement, emploi, coût juridique, encombrement des tribunaux, etc.).

«Les Algériens bénéficient d'un dispositif exceptionnel et dérogatoire à toutes les étapes du parcours migratoire.»

En effet, Charles Rodwell critique d'emblée le statut dérogatoire dont bénéficient les Algériens à chaque étape du processus. Trois éléments, précise-t-il, sont venus au fil du temps consolider et pérenniser ce régime d'exception:
1/ les avenants à l'accord de 1968,
2/ la folle jurisprudence du Conseil d'État qui a renforcé les privilèges des Algériens
3/ et enfin, la combinaison de l'Accord de 1968 et de la Convention de Sécurité sociale de 1980.

Pour être clair, les Algériens bénéficient d'un dispositif exceptionnel et dérogatoire à toutes les étapes du parcours migratoire: la combinaison de ces textes (Accord de 1968, convention de

Sécurité sociale et jurisprudence) leur permet d'être gagnants à tous les coups :

- Entrée sur le territoire français grâce à un seul visa de court séjour et non un visa long séjour;
- Un Certificat de résidence «vie privée et familiale» est accordé de plein droit sans même l'exigence d'une entrée régulière en France;
- L'accès au regroupement familial est facilité en termes de délais comme de ressources prises en compte; le conjoint de Français a droit à un titre de séjour sans avoir obtenu un visa de long séjour. Le juge ne peut exiger ni vérifier l'effectivité de la vie commune des conjoints… ce qui facilite les «mariages blancs». Le titre de séjour ne peut être retiré pour polygamie…!
- Accès aux prestations sociales: aucune condition de durée de résidence n'est nécessaire pour obtenir le revenu minimum (RSA) ou le minimum vieillesse (APSA), même sans avoir jamais cotisé alors que les autres étrangers doivent justifier d'un délai minimum de 5 ou 10 ans pour bénéficier de ces prestations.
- Autre exemple, les Algériens sont la seule nationalité à ne pas devoir souscrire à l'engagement de respecter les «valeurs de la République» ou à avoir une connaissance minimale du français.
- La dette hospitalière algérienne croît d'année en année, faute de remboursement des soins par l'Algérie à la partie française;
- Les étudiants algériens obtiennent automatiquement un titre de séjour au titre de «commerçant» ou d'entrepreneur, sans avoir à prouver l'existence réelle de l'entreprise.
- La kafala est reconnue expressément et consacrée par le droit français, source de nombreuses dérives comme j'ai pu constater à Alger.

À chaque étage, c'est la distribution continue des privilèges. Même les observateurs les plus aguerris — dont l'auteur de ces lignes — restent stupéfaits devant l'ampleur des largesses accumulées, année après année, au profit des ressortissants algériens. La «perle» que j'ignorais est celle-ci: l'Algérie refusant de payer leurs pensions de retraite aux Algériens qui ne vivent pas en Algérie (par hypothèse, ils vivent en France), c'est la France qui, sans aucune obligation juridique ou internationale, prend à sa charge les pensions de retraite des dits Algériens… Les députés chiffrent à 1 milliard d'euros le montant des retraites versées aux Algériens résidant en Algérie.

Un mot doit être mentionné sur la responsabilité écrasante (je pèse mes mots) du juge administratif dans ce dossier, en particulier le Conseil d'État.
Le rapport mentionne régulièrement ce qu'il faut bien appeler la «dérive jurisprudentielle» de la Haute Assemblée ou la «folle jurisprudence» du Conseil d'État qui a systématiquement interprété dans un sens ultra-favorable aux Algériens les dispositions de l'accord de 1968. Le Conseil d'État et les juges administratifs portent une responsabilité écrasante qu'il ne faut pas sous-estimer. Ainsi le Conseil d'État estime qu'aucun texte ne s'oppose à une mesure de régularisation en faveur d'un Algérien qui ne satisfait pas à l'accord de 1968, ce qui revient à appliquer aux Algériens «l'admission exceptionnelle au séjour», non prévue par l'accord. Par ailleurs, l'administration ne peut jamais retirer un titre de séjour à un Algérien, puisque ceci n'est pas mentionné dans l'accord de 1968. En un mot, les avantages de l'accord de 1968 sont «bétonnés» par le juge et les avantages du droit commun des étrangers sont ajoutés à ceux qui

découlent de l'accord de 1968. Même un Algérien qui constitue une menace pour l'ordre public ne peut se voir retirer son titre de séjour! Même remarque pour un Algérien polygame! Décidément, le juge administratif français est hors sol.

Les auteurs du document concluent à l'absolue nécessité de dénoncer les accords avec l'Algérie, tant ils privilégient une immigration qui profite des avantages accordés au fil des ans. Le tableau qu'ils dressent des caractéristiques de l'immigration algérienne en France est, à cet égard, édifiant: communauté mal intégrée, qui bénéficie de multiples dérogations et avantages, vivant de prestations sociales françaises. Le plus comique sans doute est l'interview donnée dans le journal *l'Opinion* par le Président Tebboune en début d'année: il expliquait que cet accord était totalement dépassé et devenu inutile pour les Algériens! Que la France le dénonce donc, ajoutait-il. Manifestement, il ne connaissait pas le sujet dont il parlait.

Xavier DRIENCOURT
21 octobre 2025

Un projet de satellite européen pour contrer Starlink

Category: 2020-2030,Actualités,Global
15 décembre 2025



Satellite : Le français Thales s'allie à Airbus et Leonardo pour contrer Starlink (SpaceX) d'Elon Musk. Les trois fabricants européens ont annoncé le rapprochement de leurs activités spatiales dans une société commune. Celle-ci sera basée à Toulouse et devrait générer un chiffre d'affaires de 6,5 milliards d'euros. Une bonne nouvelle pour l'écosystème local.

Voici une alliance européenne qui a des ambitions mondiales. Après plus d'un an de négociations, les trois grands fabricants de satellites Airbus, Thales et Leonardo, ont signé, ce

23 octobre, un protocole d'accord en vue de rapprocher leurs activités spatiales. *« Ce projet de création d'entreprise marque une étape décisive pour l'industrie spatiale européenne. Ce partenariat s'inscrit dans la volonté des gouvernements européens de renforcer leurs atouts industriels et technologiques, garantissant ainsi l'autonomie de l'Europe dans le domaine spatial stratégique et ses nombreuses applications. »*, affirment les trois partenaires dans un communiqué.

En unissant leurs forces, les trois leaders du secteur souhaitent créer un acteur spatial européen unifié, intégré et résilient, capable de rivaliser à l'échelle mondiale et se développer sur les marchés à l'export. Dans le détail, Airbus apportera sa contribution à travers ses activités Space Systems and Space Digital, issues d'Airbus Defence and Space. Leonardo apportera sa Division Spatial, incluant ses participations dans Telespazio et Thales Alenia Space. Thales contribuera principalement en apportant ses participations dans Thales Alenia Space, Telespazio et Thales SESO.

25 000 personnes employées à travers l'Europe

La nouvelle société, dont le nom n'est pas encore connu, aura pour actionnaires les groupes Airbus, Leonardo et Thales, qui détiendront respectivement 35 %, 32,5 % et 32,5 % du capital. L'entité, qui fonctionnera sous le contrôle conjoint des trois acteurs, avec une gouvernance équilibrée entre ses actionnaires, emploiera environ 25 000 personnes à travers l'Europe. Et devrait couvrir un portefeuille complet de technologies complémentaires et de solutions intégrées de bout en bout, allant des infrastructures spatiales aux services (à l'exception des lanceurs) dans les domaines des télécommunications, de la navigation par satellite, de l'observation de la Terre, de la science, de l'exploration spatiale et de la sécurité nationale.

Avec un chiffre d'affaires annuel autour de 6,5 milliards d'euros et un carnet de commandes représentant plus de trois années de chiffre d'affaires, la nouvelle entreprise qui sera basée à Toulouse – une bonne nouvelle pour les PME locales -, disposera d'une taille critique lui permettant d'être à la pointe de l'innovation et ainsi, compétitive à l'échelle mondiale. De quoi donner les moyens à l'Europe de concurrencer l'américain Starlink, de la société SpaceX d'Elon Musk.

Site : Big Media (de BPI France)
23 octobre 2025